

VIVRE À RIBÉRAC

LE MAG' DE N° 05
LA VILLE AUTOMNE
2023

Ville de Ribérac



RENTRÉE ACTIVE !

ZOOM

ÉDUCATION

Les établissements scolaires de Ribérac

ÉTAT-CIVIL

Un service
quotidien pour
les Ribéracois

ÉCONOMIE

Marathon créatif
des commerces

CULTURE

La saison culturelle

SPORTS

Les aides à la pratique
sportive

ENVIRONNEMENT

Nos actions

MÉMOIRE

Les cochons
de la République

Saison culturelle

2023 - 2024



SPECTACLES VIVANTS

UN FRAGMENT D'ART

Du 7 au 24 Septembre

Exposition d'Art Contemporain

* Collégiale Notre-Dame de Ribérac

OVALE ET SENS

Dimanche 24 septembre

* Cinéma Max Linder

Dans le cadre de la coupe du monde de Rugby

17h30 : Théâtre (Cie Florence Lavaud) & chants polyphoniques (Les Copines)

COLLECTIF CREART

Du 28 septembre au 8 octobre

Vernissage : Vendredi 29 septembre, 18h

* Collégiale Notre-Dame de Ribérac



JEAN ET BEATRICE

Vendredi 9 février - 20h30

Compagnie La Belle ivresse, Théâtre

* Espace Malraux

MAXIME LE FORESTIER

Vendredi 15 mars - 20h30

* Espace Malraux

DOS AU MUR

Vendredi 5 avril - 20h30

Break Dance / Hip Hop de la Compagnie IZAO

* Espace Malraux



LE CLASSIQUE DANS LA PLACE...

Dimanche 5 mai

BARTOK EN PERIGORD

2^{ème} concert : programmation en cours

L' IMPROBAL

Vendredi 31 mai

CHANTS POLYPHONIQUES

avec la Manufacture Verbale, les étudiants du CFMI de Poitiers et autres chanteurs d'ici et d'ailleurs...

Samedi 1^{er} juin

DANÇA FLOOR

* Infos à venir



LA GROSSE SOIREE

Samedi 9 décembre, à partir de 19h

TEKEMAT et HIPPOLYTE RENAUD

« Mise en scène ouverte »

* Espace Malraux

AUTOUR DU JAZZ...

Samedi 20 janvier - 20h30

TRIO OBRADOVIC-TIXIER-COLLET

* Lieu à définir

Dimanche 21 janvier - 17h30

LEIPZIG | CHICAGO | PARIS

avec Tradescantia. Autour de Claude Bolling et de Bach, le mariage du langage du classique avec la syntaxe du Jazz !

* Lieu à définir



LE GRAND BANCAL

Samedi 18 novembre 20h30

Compagnie « Le Petit Théâtre de Pain », Théâtre cabaret sauvage

* Lieu à définir

CENTRE CULTUREL MUNICIPAL

38 rue Notre-Dame

24600 Ribérac

05 24 14 00 68

centre.culturel@mairie-riberac.fr

Édito



Rentrée active !

Outre le retour des enfants dans les écoles, la rentrée est toujours un moment clé de finalisation ou de redémarrage des grands dossiers.

Tout d'abord il me faut évoquer la poursuite de la reconstruction des biens publics de la commune de Ribérac avec le début des travaux à la mairie, à la Collégiale Notre-Dame (et les bâtiments avoisinants) et la fin de ceux engagés à l'école des Beauvières, au Palais de Justice, à la bibliothèque-médiathèque notamment.

La commune de Ribérac a répondu à l'invitation du ministre de l'Intérieur et a défendu l'ensemble des projets de réhabilitation des sites dégradés par la tempête de juin 2022. Cette visite, certes tardive (organisée loin de Ribérac, 13 mois après la tempête), fait suite aux nombreuses actions engagées auprès des services de l'Etat depuis la catastrophe.

En retour, le ministre de l'Intérieur, qui a néanmoins pris la mesure de nos problèmes, m'a exprimé par écrit la légitimité de notre demande d'aide et indiqué transférer le dossier à son collègue ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires. Quelle sera la suite ?

Pour mémoire, nous avons demandé une aide exceptionnelle de l'Etat pour pallier nos trop nombreuses mauvaises surprises rencontrées dans les travaux et qui n'entrent pas en compte dans les remboursements d'assurance.

Au-delà de la tempête, nous nous engageons (avec l'aide

des collectivités et de l'Etat) dans la reconstruction du gymnase totalement inutilisable. La particularité de ce site réside dans sa composition : il était doté d'une salle multisports, d'un dojo et d'une salle de gymnastique. Le gymnase municipal a cinquante ans ; il a été fréquenté par plusieurs générations de Ribéracois. Il convient aujourd'hui de le rebâtir dans les normes de sécurité, de pratiques actuelles et dans le respect environnemental.

Par ailleurs, l'ancienne mairie (qui abrite la poste au rez-de-chaussée), bâtiment important dans l'histoire de la commune et dans le cœur des Ribéracois (sous-préfecture, mairie, école de musique puis abandon) sera prochainement réhabilitée par l'Office public départemental Périgord Habitat pour élargir l'offre de logements au cœur de la ville.

Dans ce numéro de Vivre à Ribérac, nous faisons le point sur nos écoles. Même si elle n'est pas révélatrice, nous notons avec plaisir la stabilité des effectifs à la maternelle et l'augmentation de la fréquentation de Jules Ferry. Ces chiffres nous ont permis de défendre objectivement le maintien du nombre de classes auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Enfin en octobre, après l'organisation du premier salon de l'Habitat et de la Rénovation, nous proposons une opération inédite de redynamisation du centre-ville avec l'organisation de « Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce », concept qui vise à inciter des porteurs de projets à s'installer au cœur de Ribérac. L'hémorragie ne date pas d'aujourd'hui, nous souhaitons la mobilisation sur ce type d'action.

Fidèlement

Nicolas Platon
Maire de Ribérac

Sommaire

- 4 **EN IMAGES**
- 8 **ZOOM LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**
- 12 **LA PRATIQUE DU SPORT**
- 14 **ÉTAT-CIVIL UN SERVICE QUOTIDIEN POUR LES RIBÉRACOIS**
- 15 **LE MARATHON CRÉATIF**
- 16 **ENVIRONNEMENT LES ACTIONS**
- 17 **LE VRAI DU FAUX**
- 18 **EXPRESSION LIBRE**
- 19 **MÉMOIRE LES COCHONS DE LA RÉPUBLIQUE**

#5

HÔTEL DE VILLE

7 rue des Mobiles de Coulmiers

24600 RIBÉRAC

05 53 92 41 51

villederiberac.fr

mairie@mairie-riberac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h

Direction de la publication Nicolas Platon, Maire de Ribérac

Coordination & rédaction Nathalie Jonac, Ville de Ribérac.

Couverture Merci à Tiya H.

© **Crédits photos** Ville de Ribérac. Droits réservés.

DR (cartes postales). École Notre-Dame. Freepik. Unsplash.

Conception graphique Hélène Chaudet.

Impression Nouvelle Imprimerie Moderne, Périgueux.

Périodicité Trimestrielle.

Tirage déclaré 2300 exemplaires.





1^{er} juin – Fête de la Trinité. Place de Gaulle



2 juin – Vernissage de l'exposition « 30 000 cailloux pour un Consul » d'LN le Cheviller et Estelle Coquin, en hommage au Consul Aristides de Sousa Mendes. Centre Culturel à la Collégiale Notre-Dame



10 juin – 40 ans d'amitié entre Ribérac et Rietberg : Signature du renouvellement du serment du jumelage des deux communes par les maires Andreas Sunder et Nicolas Platon, en présence des présidents de Comités de Jumelage, d'élus et de nombreux Ribéracois. La Société Musicale et la Chorale ont accompagné la cérémonie.



10 juin – 1^{er} festival des brasseurs organisé par le Comité de Jumelage et la Ville, dans le parc des Beauvières. 8 micro-brasseurs locaux, une dizaine de food-trucks (cuisine locale et cuisine du monde), 2 orchestres, 1 spectacle de danse du feu, et plus d'un millier de visiteurs !



19 juin – Blandine Guimard a remporté le titre de Championne de France de judo catégorie vétérans. Elle portera nos couleurs aux championnats du monde organisé à Abou Dhabi en fin d'année.



20 juin - La semaine Après l'orage
Focus page suivante >>>



27 juin – Elèves, enseignants et élus se sont retrouvés autour de Ribcar, véhicule entièrement conçu à la cité scolaire pour officialiser le partenariat de la Ville. Le maire a remis la médaille de la Ville au véhicule, aux jeunes et enseignants et les a félicités pour les succès remportés au challenge Albi EcoRace.



27 juin – 175 élèves des écoles Jules Ferry et collège Notre-Dame ont reçu leurs diplômes et permis piéton dans le parc de la Mairie. Cette formation de sensibilisation à la prévention routière a été mis en place par la police municipale avec les services de l'Etat, la CCPR24 et la délégation Maïf.



29 juin – Réception au Cinéma Max Linder : 250 jeunes étaient présents à l'occasion de la projection de 37 films réalisés par les élèves de l'option Cinéma de Ribérac Ciné Passeurs du lycée Arnaut Daniel (89 élèves).



30 juin – Remerciements et félicitations au CA Ribérac Handball pour une saison couronnée de succès pour le club, joueuses, entraîneurs et dirigeants. Hôtel de Ville



1^{er} juillet – Cérémonie de remise du Label Qualité Sport Santé au Club Gymnastique Volontaire et Randonnée Ribéracoise (GVRR), présidé par Jean-Jacques Bonvallet en présence de Marie-Christine Merlateau, Présidente du club départemental de gymnastique volontaire.



3 juillet – Rassemblement citoyen pour un retour à la paix civile après les émeutes qui ont fait suite au décès de Nahel Merzouk.



4 juillet – Convention de partenariat entre Périgord-Habitat et la police municipale de la Ville de Ribérac. Séverine Genneret, Directrice de Périgord Habitat et le maire ont signé cette convention visant à formaliser et renforcer le partenariat en matière de bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publics.



6 juillet – Vernissage de la boutique éphémère d'artisanat d'art et du Ribéracois : une dizaine d'artisans locaux a présenté tout l'été leurs réalisations au centre culturel. Place de Gaulle



6 juillet – Passage de témoin au CAR Judo : Départ de Remy Drouot, Président et de Henri Aubry, enseignant historique du Club. Le flambeau est repris respectivement par Andrani Roger et la championne de France Blandine Guimard.



8 juillet – Passage du Tour de France à Ribérac. Merci aux 60 bénévoles qui se sont portés volontaires pour neutraliser le parcours pour la sécurité des citoyens.



Exposition « Au bonheur du Tour », sélection d'œuvres de Jean-Michel Linfort. Collégiale Notre-Dame



A l'occasion du passage du Tour de France, Ribérac a organisé :

Conférence-échanges-projection

« Les cyclistes périgourds dans l'histoire du Tour de France » par Didier Béoutis, écrivain. Collégiale Notre-Dame



Conférence de Raymond Roucheyrolle « Histoire du Tour de France : naissance d'un mythe ». Retour 120 ans en arrière sur la création de la plus grande épreuve cycliste mondiale. Médiathèque municipale

la semaine Après l'orage

En ouverture

- Présentation de l'ouvrage « Hercule et Claude : du devoir de résistance au désir d'humanité » par Denis Toison et Jacques Ranoux
- Atelier collectif de la pensée « Catastrophe et solidarité font-elles bon ménage ? » animé par Serge Added, Docteur en philosophie.
- Atelier « Pour qui dessiner des cailloux aujourd'hui ? » par LN Le Chevrier.

15 juin – Cinéma Max Linder, diffusion du film Soleil Vert et du film de 3 mn « Ma planète plus nette : un soir de grêle sur notre maison » réalisé par les élèves de 1^{ère} de la MFR VANXAINS.

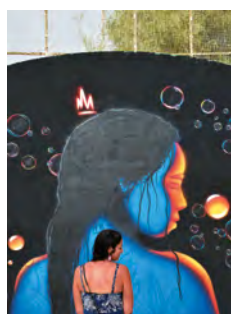
Atelier Arbre et Ruche par Nadège Besnard, artiste plasticienne. Des élèves et des seniors ont été invités à exprimer leurs impressions liées à la tempête.



16 juin – Ouverture de « La Semaine après l'orage » avec le groupe Peiraguda qui a offert ce concert en soutien à la ville. Merci.



Exposition « Après l'orage » des artistes Thierry Paresys, Lionel Vilier, Wally Hick, Hans Hagenbeuk, Dominique Mischieri, François Boucher Doumengue, Vincent Huot et les artistes commissaires de l'exposition Hélène Lazowsky et Kim Leroy.



Déambulation dans la ville à la découverte des graffs réalisés par Le GIE - Graphisterie Thalie Mapas et Olivier Faye au fronton du stade et par Damien Nicolas à l'Atelier 66.

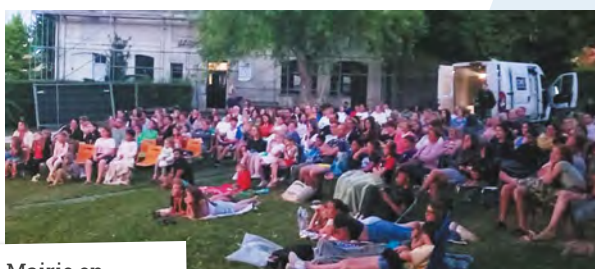


Des jeunes de la Mission Locale et des établissements scolaires de Ribérac et des adultes, résidents du Foyer Val de Dronne, ont pu être initiés à cet art.

Dégustation de produits locaux en partenariat avec les agriculteurs de notre terroir, l'association les Foies Gras du Périgord, Marché Primeur, Intermarché et Leclerc, grâce au talent des Chefs des Toques du Périgord Christophe Manouvrier et Lionel Lascaud et sa brigade composée des jeunes de la MFR de Siorac de Ribérac et des adultes participant aux ateliers cuisine de l'association de remobilisation sociale Espace Ressource de l'APLB.



14 juillet – Concert « Aloha » et feu d'artifice organisés par le Comité d'animations Festi'culturel en Ribéracois.



Concert Jasmine and the frogs – Parc de la Mairie en introduction à la 1^{ère} séance de cinéma de plein air. 3 séances ont été proposées aux Ribéracois au cours de l'été.

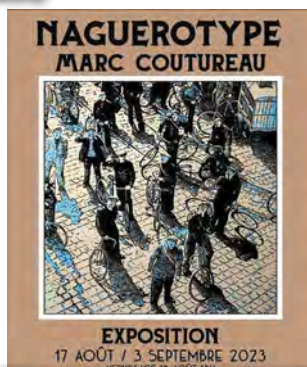


29 juillet – Fête des lavandières à Faye de Ribérac : les lavandières en costumes traditionnels.



5 août – Grand succès rencontré pour la Fête des Bodegas avec la présence des artistes des années 80 Patrick Hernandez, Jean-Pierre Mader, Cookie Dingler, William Picard et Philippe Delage. Bravo au Comité d'Animations pour cette prestation.

8 août – Marché gourmand et artisanal organisé par une association de quartier de Ribérac.



Du 17 août au 3 septembre
Exposition « Naguérotypes » de Marc Coutureau.
Collégiale Notre-Dame



19 août – Nombreux visiteurs à la 32^{ème} Foire à la brocante. Place Débonnière



31 août – Départ de Fanny Gillibert, responsable des finances après onze années au service de la ville. Nous saluons l'arrivée d'Isabelle Capraro-Maubert.

Une nouvelle vie pour les jardins :

Vous habitez Ribérac. Vous avez un jardin dont vous ne pouvez plus vous occuper. Il est aujourd'hui à l'abandon et cela vous désole. Donnez-lui une nouvelle vie ! Des jardiniers volontaires en mal de jardin sont prêts à partager votre passion en le remettant en culture. Vous aurez ainsi la joie de le voir à nouveau produire des légumes dont vous pourrez également profiter.

Propriétaires de ces jardins, jardiniers sans terre, faites-vous connaître à la mairie.

Le projet repart :

Interrompu par la tempête de grêle et surtout par la disparition de notre conseiller en permaculture, le jardin partagé de la Plaine des Jeux va voir le jour. Ce sera en partenariat avec Périgord Habitat.

Si ce projet vous intéresse, inscrivez-vous à la mairie.

lundi 4 septembre Les enfants des écoles de la maternelle des Beauvières et de la primaire Jules Ferry ont fait leur rentrée ! Le Maire, Nicolas Platon, accompagné de la 1^{ère} adjointe Catherine Bezac-Gonthier, de l'Adjointe, déléguée à l'Education, Christine Laurent, ainsi que des personnes de la CCPR, Monique Boineau-Serrano, Vice-Présidente en charge des affaires scolaires et périscolaires et de Fabienne Cabirol-Clavel, Responsable du Pôle service à la population, sont allés à leur rencontre.



Echanges avec des élèves de CP.



La cantine est prête pour accueillir les petits Ribéracois pour déjeuner.

- L'école des Beauvières voit son effectif stable.
- L'école primaire Jules Ferry voit une progression de ses effectifs de près de 7 %.



Visite d'une classe de CP.



Visite d'une classe de CM2.



Restaurant scolaire Jules Ferry après rénovation.

Les établissements scolaires de Ribérac

L'école maternelle des Beauvières



Cette école située sur le bd François Mitterrand, au milieu d'un parc arboré accueille environ 65 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de **3 enseignantes** : Mme Truffy (directrice et enseignante) et Mmes Gallès et Rongieras. Chaque enseignante est assistée d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Les enfants sont répartis de la manière suivante :

- Une classe de petits et moyens « unilangue »
- Une classe de moyens et grands « unilangue »
- Une classe de petits, moyens et grands bilingue occitan.

En effet, depuis la rentrée de septembre 2014, l'école maternelle de Ribérac bénéficie d'une convention entre la Région et l'Etat afin de proposer aux enfants dont les familles le souhaitent un enseignement précoce dans les 2 langues.

Outre le fait d'apprendre notre langue régionale, ce cursus offre une ouverture vers la culture traditionnelle (contes, chants, danses...), ouvre très tôt l'oreille des enfants à d'autres sonorités et modes de pensée et entraîne leur cerveau à un perpétuel va-et-vient entre l'occitan et le français ce qui se révèle être non seulement un atout pour l'apprentissage futur d'autres langues mais aussi plus globalement pour l'acquisition d'une certaine aptitude à l'analyse et à la logique. Jusque là, cette possibilité était offerte à partir de la moyenne section, elle est proposée cette année, pour la première fois, dès la petite section. La filière continue à l'école Jules Ferry quand les élèves passent en CP.

Les enfants bénéficient d'un service de restauration scolaire sur place, géré par la municipalité, et d'un accueil périscolaire, où ils peuvent être pris en charge le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 par des animateurs diplômés de la communauté de communes.

Point travaux

Le bâtiment principal abrite le restaurant scolaire pour lesquels des travaux de peinture ont été réalisés (dans la partie cuisine et dans la cage d'escalier) ainsi que le changement des dalles de plafond (dans la partie sanitaires), restauration et bibliothèque.

La 1^{ère} aile qui accueille la salle d'activités et la salle de loisirs a vu la réalisation du traitement du sol (traitement des dalles amiantées). Des travaux de désamiantage du sol et réfection de celui-ci, ainsi que des travaux de plafond ont eu lieu dans la 2^{ème} aile qui reçoit la classe de CP et le bureau de la directrice.



De plus, une cloison a été réalisée pour la création d'une partie dortoir dans la classe de CP.



Les travaux de couverture ont été terminés en totalité sur les 2 ailes au cours de l'été.

Quant au bâtiment annexe (garderie, centre de loisirs et salle de sieste), le changement des vitrages a été effectué. Travaux restants : le choix d'une nouvelle entreprise pour les travaux de toiture, le plancher d'une partie de l'étage à refaire, les dalles de plafond à changer et la réfection d'une partie de l'électricité extérieure. Sur la partie préau, la toiture est également terminée (en tuiles canal et tuiles plates pour conserver l'état d'origine).

Un peu d'histoire

Par Jean-Paul Pichardie,
ancien Professeur des écoles.

L'école maternelle de Ribérac est installée dans l'ancien château des Beauvrières construit à la fin du second empire par Oscar Bardi de Fourtou, Avocat et Maire de Ribérac : c'était sa résidence personnelle. Élu par la suite Député, il devint successivement Ministre des Transports Publics, de l'Instruction Publique et de l'Intérieur. C'est à ce titre qu'il a accueilli en 1877 le Président de la République, le Maréchal de Mac-Mahon, qui fut hébergé ici dans ce bâtiment.



Avant la guerre, la commune de Ribérac se porta acquéreur du Château et de son superbe parc, mais ce n'est qu'à la Libération qu'il reprendra vie. D'abord utilisé quelque temps comme restaurant, il devint ensuite le siège de la subdivision EDF. Puis au départ de celle-ci, il servit d'annexe à l'ancien lycée situé à proximité. La construction du nouveau lycée libérant finalement les locaux, la municipalité entreprit des travaux pour le transformer en école maternelle, en lui adjoignant deux ailes. La nouvelle maternelle avec trois classes et un logement pour la directrice ouvrit ses portes à la rentrée 1972. Elle abandonnait ainsi les locaux de l'ancien « asile d'enfants » créé en 1880 à côté de l'hôpital.

Par la suite, au fur et à mesure des besoins, on a dû aménager des salles supplémentaires dans toutes les parties du château.

L'école primaire Jules Ferry



Elle accueille cette année 157 élèves du CP au CM2. Cet établissement scolaire est situé rue Pierre Serbat.

Depuis 2016, l'école regroupe tous les élèves de primaire ; elle est composée de 8 classes plus un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

L'équipe enseignante est composée de Mmes Billa, Cadoux, Chabreyrou, Etourneau, Guignot, Martial, Molders, Roy, Saturnin et Teixeira (directrice). Elle organise des échanges de service en anglais, bien-être, sport, musique, arts visuels... Cette école est dotée d'une classe de CP/CE1 bilingue occitan.

Les différents projets :

- **Ecole et Cinéma** avec Max Linder
- **Les z'arts à l'école** avec la mairie et la CCPR
- **Des rencontres** pour les CM2 avec le collège
- Interventions autour de la **danse traditionnelle**
- **Différentes sorties pédagogiques** sur la journée ou sur plusieurs jours : le festival de la BD d'Angoulême, Le Bournat, Le moulin de la Tour Blanche...
- **Interventions des animateurs sportifs de la CCPR** (vélo, rugby...)
- **Permis piéton** pour les CE2 et vélo pour les CM2 avec la police municipale et la gendarmerie
- Plantation des arbres sur la commune par les élèves de CM2

Les enfants bénéficient d'un **service de restauration scolaire sur place**, géré par la municipalité, et d'un accueil périscolaire, où ils peuvent être pris en charge à Jacques Prévert dès 7h30 et jusqu'à 18h30 par des animateurs diplômés de la communauté de communes.

Depuis 2021, le lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 : un dispositif d'aide aux devoirs - sur inscription - se déroule à l'école avec des bénévoles.

Point travaux

En juillet, les travaux de toiture ont été achevés sur le **bâtiment central**. Dans le **bâtiment annexe**, le plafond et les murs ont été refaits dans le bureau de la psychologue et dans la salle des sports.



Le **restaurant scolaire** a vu la réfection de la 2^{ème} salle de restaurant, des sanitaires et le changement d'une porte extérieure.



L'école privée Notre-Dame



L'école Notre-Dame de Ribérac existe depuis 1747. En 1962, avec l'arrivée de la Tutelle, le collège fut ajouté.

« Nous sommes une petite école rurale catholique qui comprend environ 160 élèves répartis sur 4 classes au primaire et 4 classes au collège. »

Depuis cette période, l'école-collège continue d'exister au cœur du centre-ville, au départ de la rue Couleau.

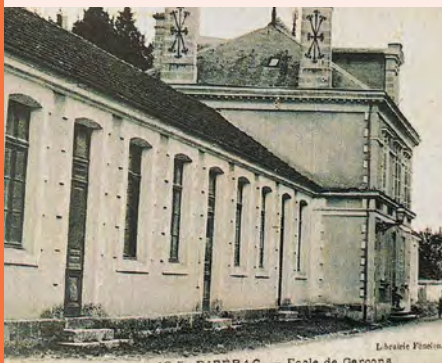
Pour décrire l'établissement, un mot vient à l'esprit : famille avec des effectifs à taille humaine qui permettent à l'équipe éducative de bien connaître et accompagner chaque élève dans sa scolarité. L'avantage de cette école est qu'elle accueille les enfants dès 2 ans en classe passerelle jusqu'à la troisième sur le même site. Elle dispose également d'un internat. Tous les repas sont cuisinés sur place par une cheffe.

N'hésitez pas à venir les rencontrer ou à consulter le site internet : www.notredame-riberac.fr ou la page Facebook : Ecole-Collège Notre-Dame.

Les écoles primaires

Par Jean-Paul Pichardie,
ancien Professeur des écoles.

Les bâtiments importants des écoles primaires datent de la fin du 19^e siècle, suite aux lois Jules Ferry des années 1880 sur l'obligation scolaire. L'école Jules Ferry, ancienne école de garçons, a été terminée en 1886



et l'école Jacques Prévert, ancienne école de filles en 1888, avec des logements pour les directeurs.



Ces écoles deviennent mixtes en 1972, Jacques Prévert reçoit alors des élèves du CP au CE2 et Jules Ferry, des élèves du CE2 au CM2.

Des agrandissements ont eu lieu par la suite à Jules Ferry : des salles supplémentaires, un petit terrain de sport, un restaurant d'enfants sont construits.

Actuellement, tous les cours du CP au CM2 sont regroupés à l'école Jules Ferry. L'école Jacques Prévert accueille l'école de musique et le centre de loisirs.

Il est à noter que suite à la loi Guizot de 1833, incitant les communes à ouvrir une école primaire, la municipalité de l'époque fit construire un bâtiment qui représente aujourd'hui les premiers étages du centre des impôts. Ce bâtiment est devenu par la suite l'école primaire supérieure, puis le collège.

L'enseignement privé

De tout temps, il y a eu à Ribérac un enseignement privé représenté aujourd'hui par l'école Notre-Dame. Cet établissement mixte comprend une maternelle, une école primaire et un collège. Il avait été créé pour les filles en 1747 dans les locaux de l'hôpital situé alors rue Couleau. Il était l'œuvre des sœurs Moulin qui était à la fois sœurs et religieuses et qui avaient fondé l'hôpital.

Pour les garçons, il existait, jusque dans les années 1950, l'école Saint-Joseph, rue du Four.

Au 17^e et 18^e siècles existaient à Ribérac et dans les environs de nombreuses petites écoles privées tenues par des régents maîtres ès arts, comme on les appelait à l'époque. On y enseignait le latin et il y avait parfois un internat.



La cité scolaire

L'école a recommencé pour la cité scolaire en ce 4 septembre 2023.

On rappelle qu'elle rassemble 3 structures (collège, lycée général et technologique & lycée professionnel) qui travaillent en cohérence pour un sincère épanouissement des élèves. L'internat, de 120 places, est totalement intégré à cet ensemble.

L'offre pédagogique y est variée, dans l'intérêt des usagers. Ainsi, sont enseignés les enseignements ou formations suivants :

- L'occitan et le latin aux côtés des langues étrangères (allemand, espagnol, anglais)
- Le football et le rugby restent des sections sportives prisées
- Histoire-géopolitique, humanité-littérature-philosophie, langue et littérature anglaise sont de nouvelles matières aux côtés d'autres plus traditionnelles pour les élèves de la série générale
- Ressources humaines et gestion finances sont proposées aux élèves de la série techniques du management
- Le cinéma reste l'option phare du lycée avec son séjour au festival de Cannes
- 2 nouveaux CAP sont proposés à compter de cette année : le CAP métallier et le CAP AAGA, Agent Accompagnant au Grand Age
- 4 BAC PRO sont proposés : BAC assistance à la gestion des organisations, notamment pour le secrétariat médico-social BAC des métiers du commerce et de la vente BAC des métiers de l'électricité et des environnements connectés BAC de maintenance des systèmes de production connectés

Par ailleurs, voici les principaux chiffres qui caractérisent l'établissement :

- 402 collégiens, 392 lycéens et 226 lycéens professionnels soit

1020 élèves

- 103 professeurs pour dispenser les 1830 heures de cours par semaine
- 3 CPE et 15 assistants d'éducation pour assurer l'encadrement des élèves sur les temps hors cours
- Environ 30 agents de la Région Nouvelle-Aquitaine pour organiser matériellement les espaces (entretien des bâtiments, travaux de maintenance et restauration)
- 2 infirmières scolaires, en charge principalement d'actions d'éducation à la santé et des premiers secours
- 6 personnels de direction ou d'encadrement, et 6 personnels de secrétariat pour orienter et faciliter le travail de chacun

A l'instar des autres établissements, l'équipe d'encadrement va s'atteler cette année 2023-2024 à travailler sur les points majeurs suivants :

- Sur les **apprentissages fondamentaux** (lecture, mathématiques, français, oral)
- Sur le **nécessaire accompagnement des élèves** (mise au travail, bien-être et prévention du harcèlement, égalité filles/garçons)
- Sur l'**ouverture sociale et intel-**



Le lycée.



Le collège.

lectuelle des élèves (stages ou séjours à l'international : Grèce, Allemagne, Belgique, Espagne, Roumanie...)

Des perspectives pour la rentrée 2024 enrichissent déjà le projet de la cité scolaire :

- **Création d'une option EPS pour les lycéens** (dossier à l'étude)
- **Ouverture de la filière ST2S** Sciences et Technologies de la Santé et du Social (dossier à l'étude également)

La pratique du sport à Ribérac

Le tissu associatif de la commune de Ribérac représente pour la ville et ses habitants une richesse et une offre très intéressante de différentes pratiques artistiques culturelles et sportives. Le conseil municipal soutient fortement toutes ces associations de différentes manières :

- ➔ **Mise à disposition des infrastructures** (terrains de sport, club house...)
- ➔ **Mise à disposition de personnel municipal pour l'entretien régulier** des installations ou lors de manifestations particulières
- ➔ Et enfin un **soutien financier** attribué chaque année lors du vote du budget

Tous ces critères ont permis à la ville d'obtenir les labels « **Ville Active et Sportive** » et « **Terre de Jeux 2024** »



A l'orée de cette **nouvelle saison riche en événements sportifs internationaux en France** (coupe du Monde de Rugby à l'automne et Jeux Olympiques pendant l'été 2024), nous espérons un engouement pour le sport que permettra l'offre diversifiée sur notre commune. Nous soutenons cette pratique sportive de différentes manières afin de permettre à tous de pratiquer dans les meilleures conditions possibles sur notre territoire.

Nous sommes particulièrement **attentifs à la pratique des jeunes et aux écoles de sport mais nous n'oublions pas les seniors** chez qui toute activité sportive permet de

garder ou d'améliorer sa condition physique et de créer du lien social indispensable. La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même à intensité modérée, est un des **meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées** (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète).



Ainsi, afin **d'aider les associations à accueillir et encadrer tous les pratiquants, la commune s'est dotée d'une grille d'attribution pour les aides financières**, basée sur une série de critères détaillés ci-dessous, afin d'avoir une répartition la plus équitable possible dans la mesure des moyens alloués :

➔ **Adhérents** : nombre total, nombre de jeunes de moins de 18 ans habitant Ribérac, nombre de jeunes de moins de 18 ans habitant hors de Ribérac, nombre de jeunes filles de moins de 18 ans, nombre de personnes handicapées, nombre de seniors.

➔ **Compétitions** (pour les sports collectifs) : déplacements (pour les équipes seniors) dans le département, dans les départements limitrophes, dans la région, sur le territoire national voire international, nombre de joueurs issus de la filière de formation et évoluant dans l'équipe première du club, compétition au niveau départemental, régional ou national, bonus pour le maintien ou la montée de l'équipe première.

➔ **Ecole de sport** : labellisation, encadrement par une personne salariée par le club, diplôme des encadrants, présentation d'une comptabilité distincte pour l'école de sport.

➔ **Animations** : participation aux animations proposées par la Ville de Ribérac, sur le territoire communal et organisation d'animations sur la commune.

Des aides sont aussi proposées aux familles pour encourager la pratique sportive des jeunes sur notre territoire. C'est l'opportunité pour eux de rejoindre un club pour pratiquer ou essayer un sport entre camarades et dans un cadre structurant.



20 € Aide de la commune

Démarche à réaliser avant
le 31 décembre 2023.



→ Pour les jeunes de moins
de 18 ans habitant la commune

→ Licenciés dans une
association sportive de la commune
ou hors-commune si l'activité n'est
pas proposée à Ribérac

→ Retrait du dossier de
demande en mairie, par mail :
mairie@mairie-riberac.fr
ou courrier :
Hôtel de Ville
7 rue de Mobiles de Coulmiers
24600 Ribérac

25 € / 15 € Aide du département avec le chèque sport Dordogne-Périgord

Démarche à réaliser en
ligne avant le 1^{er} nov. 2023.



Pour bénéficier de l'aide
départementale d'un montant de
25 € pour une licence dans une
association sportive fédérée et 15 €
pour une licence dans une fédération
sportive scolaire (UNSS), le jeune
doit obligatoirement répondre à ces
trois exigences :

- Être âgé entre 11 et 16 ans,
à la date du dépôt de la demande
- Être licencié dans une
association sportive fédérée
(y compris sport scolaire et sections
des jeunes sapeurs-pompiers)
dont le siège est en Dordogne ou
dans un bassin de vie s'étendant
sur un département limitrophe
- Être scolarisé au sein d'un
établissement assimilé en Dordogne
(y compris celui de Port-Sainte-Foy-
et-Ponchapt) et/ou être domicilié
en Dordogne

50 € Aide de l'Etat Pass'Sport

Elle permet de prendre une
adhésion ou une licence
dans une structure sportive
éligible pour la saison
2023-2024.



Le Pass'Sport est destiné aux jeunes :

- De 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- De 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- De 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans

Le Pass'Sport peut être utilisé
auprès des associations sportives
ou structures suivantes :

- Associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des JOP
- Associations agréées JEP ou Sport
- Structures du loisir sportif marchand

Toutes les **associations partenaires doivent être volontaires**, et proposer une découverte gratuite de leur activité avant de confirmer la prise de licence.

Chaussez-vos baskets et venez rejoindre les associations sportives de Ribérac !

État-civil : un service quotidien pour les Ribéracois



L'entrée de toutes demandes à la mairie de Ribérac se fait par **le service Accueil, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

C'est Claudine qui vous reçoit. Elle assure l'accueil physique et téléphonique des administrés et de tout type de public (entreprises, collectivités...).

Ses missions consistent à apporter une réponse aux demandes ou à orienter le public vers les interlocuteurs concernés. Celles-ci sont de tout ordre : des réclamations techniques (espaces verts, voirie, aménagement...), d'urbanisme, d'état-civil, des demandes de rendez-vous avec les Elus. Elle prend les rendez-vous d'état-civil pour les dépôts et retraits des cartes d'identité et de passeports.

Souvent, les sollicitations des administrés concernent des renseignements d'ordre plus général. Elle réceptionne et filtre les appels téléphoniques à destination des services de la commune. Au-delà de ses fonctions, Claudine vient en appui aux autres services tels, en 2022,

sur la distribution des plaques suite au nouvel adressage, les suites des sinistres, les élections, certaines manifestations (Tour de France...).

Le service Etat-Civil – du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 - le samedi de 10h à 12h.

Sur rendez-vous pour les cartes nationales d'identité et les passeports. **3 personnes ont la charge de ce service aux usagers : Béatrice, Christelle et Ghislaine.** Dans le cadre de ses missions de service public, la commune a en charge le traitement de certaines démarches effectuées pour le compte de l'État.

Cela concerne les **démarches relatives à l'état-civil** (acte de naissance, de mariage ou de décès) mais aussi la délivrance des titres d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Elles enregistrent aussi les **demandes de rendez-vous pour ces documents** (dépôts et retraits).

EN 2022

- 2568 cartes d'identité
- 1263 passeports
- 12 mariages
- 6 pacs
- 108 décès (Ribéracois ou résidents de la commune)
- 12 actes de reconnaissance ou de changement de prénom

Ce service répond aussi à **toutes demandes d'actes d'état-civil** (délivrance d'une copie d'acte de naissance, décès...). Celles-ci parviennent au service sous 2 formes : dématérialisées (via des plateformes) ou par demandes directes. Elles émanent des notaires, d'Administrations et de particuliers.

EN 2022

→ **786 demandes via les plateformes**
→ **532 demandes directes**

Les missions concernent aussi :

- Le recensement militaire des jeunes de 16 à 25 ans (en 2022 : 32)
- La mise à jour des actes d'état-civil
- Les demandes d'aides sociales : vérification des pièces, enregistrement et envoi des demandes au CIAS – Centre Intercommunal d'Aide Sociale, 22 en 2022
- Pour les cimetières : l'enregistrement des demandes de concessions, 19 en 2022
- Les demandes de salles communales pour les activités des associations, des réunions d'entreprises, d'autres administrations... (nombre en baisse en 2022 car de nombreux bâtiments ont été fermés à la suite des dégâts de la tempête)
- La légalisation de signatures (demandes fréquentes)
- L'expédition quotidienne du courrier de la mairie
- Les appels téléphoniques (entre 70 et 80 appels par jour)

Depuis 2023, ce service gère aussi les **inscriptions des enfants ribéracois à la cantine municipale** (vérification et enregistrement des dossiers). Au-delà des activités liées à l'état-civil, chacune des agents du service est assignée à des missions spécifiques.

Béatrice gère les marchés :

→ **des mardis** : en été le marché des producteurs, en hiver le marché aux grans.
→ **des vendredis** : sur la période des beaux jours, plus d'une centaine de commerçants.

Elle a en charge le traitement des demandes d'emplacement sur le marché, le placement des « camelots », le paiement des emplacements et la régie des marchés (gestion des caisses avec contrôles des règlements). Les missions de régie des droits de places concernent aussi la fête foraine et la venue de cirques.

Christelle est la référente administrative des élections.

EN 2022

→ 2867 électeurs à Ribérac

Ses missions sont :

- La gestion des inscriptions sur les listes électorales toute l'année
- La refonte des listes électorales (suite à décision Préfectorale) qui entraîne la réédition de toutes les cartes électorales
- La Commission de contrôle (contrôle des inscriptions et radiations faites dans l'année, obligatoire avant une élection et a minima annuelle)
- La préparation des élections : préparation des documents obligatoires, veille à l'organisation des bureaux projection des résultats, préparation des bureaux (assesseurs, listes d'émargements et procès-verbaux...). Ribérac propose 3 bureaux de vote et est bureau centralisateur du canton (32 communes).
- L'organisation des Jurys d'assises (1 fois/an)

Ghislaine assure à mi-temps des fonctions d'assistante aux ressources humaines.

Le marathon créatif arrive à Ribérac les 20 et 21 octobre prochains !



Inscription sur Eventbrite :
<https://mcbaic-riberac.eventbrite.fr>

Ce concours place au cœur du développement économique local le commerce et l'artisanat de centre-ville. Il favorise la rencontre entre ceux qui ont envie d'entreprendre et de tester leur projet lors d'un marathon créatif de 36 h, les acteurs publics et privés du territoire, les habitants et les propriétaires de locaux vacants.

PROGRAMME DES 2 JOURS

JOURNÉE 1 8 h > 19h30

Les participants commenceront par un « pitch » de leur projet avant de s'installer dans les locaux vacants pour travailler leur et la viabilité économique de leur projet durant la journée.

JOURNÉE 2 8 h > 13 h

Les participants présenteront leur projet à partir de 10h45 au jury final composé d'élus, partenaires, habitants, avant la remise des prix à 12h30.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Le programme s'adresse aux porteurs de projet qui souhaitent s'installer en centre-ville ou qui s'interrogent sur leur lancement, ou aux commerçants et artisans qui ont envie de développer leur activité.

VOUS POUVEZ PARTICIPER EN TANT QUE :

Porteur de projet

commerçant ou artisan déjà installé.

Equipier(ère)

habitant, étudiant, demandeur d'emploi, vous souhaitez vivre une expérience entrepreneuriale et rencontrer l'écosystème locale : intégrez l'équipe d'un porteur de projet !

Coach

experts de la création d'entreprise, commerçant expérimenté, acteur privé ou public ou élu, vous apportez vos compétences aux porteurs de projets pour les guider dans leurs parcours tout au long du marathon !

+ D'INFORMATIONS

- Céline Beytout

Cheffe de projet Petites Villes de Demain Ville de Ribérac

c.beytout@mairie-riberac.fr

05 53 92 41 77

- Céline Faure

Cabinet Auxilia

celine.faure@auxilia-conseil.com

06 86 04 52 04

- Ella Bassler

Cabinet Auxilia

ella.bassler@auxilia-conseil.com

06 87 64 37 44

- ENVIRONNEMENT -

Les actions

Dans le cadre des économies d'énergie et du développement durable, la Ville de Ribérac mène de front plusieurs actions, certaines en accompagnement de la CCPR*.

● Un agro-verger et un éco-pâturage

dans le cadre du déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial, ont vu le jour sur la colline à l'arrière du cimetière. L'inauguration du parcours pédagogique réalisé par la CCPR24 et les services de la ville aura lieu le **11 octobre à 10h**.



● Et ce même jour, les Ribéraçois assisteront à la *transhumance de 330 moutons* qui partiront du site de l'agro verger « Sous les Vignes » à Ribérac à **10h30** pour rejoindre la zone des Rebeyrolles à Villeteureix. Ce parcours de 2 kilomètres traversera la ville en empruntant la rue du 26 mars.



On vous attend nombreuses et nombreux !

● L'adhésion au SDE24 avec le remplacement sur 10 ans de tous les lampadaires actuels, vétustes et énergivores, par d'autres équipés en LED. Les horaires d'allumage et d'extinction seront aussi modifiés.



● L'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux favorisant les circuits courts.



● Réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux (chauffage, détecteurs de présence, programmation) permettant de réduire le montant des factures d'électricité et de gaz.



● 150 arbres ont été plantés par les élèves de CM2,

depuis trois ans, dans différents secteurs (stades de rugby et de football, parc du Petit Groleaud et de Beauvières). D'autres seront plantés cette année encore.



● Un rucher, entretenu par les agents communaux, installé à l'arrière de l'église Notre-Dame, permet aux abeilles de polliniser les plantes favorisant la reproduction des fleurs et des fruits.



* Communauté de Communes du Périgord Ribéraçois.

- LE VRAI DU FAUX -



Le projet de résidence seniors se poursuit au centre-ville et l'office de tourisme restera dans les mêmes locaux

Vrai

La commune a souhaité rénover l'ancienne gendarmerie en réalisant des appartements adaptés aux seniors. Faute de moyens financiers, elle a fait appel à un promoteur-construteur (entreprise fondée en 1958) qui a aujourd'hui à son actif la gestion de plus de 40 000 logements. Afin de maintenir l'office de tourisme dans ce local (pour rappel une installation dans les locaux du centre culturel avait été proposée mais refusée) deux appartements en rez-de-chaussée ne verront pas le jour.

L'intercommunalité s'engage à poursuivre le projet avec le bailleur DOMOFRANCE et fait l'acquisition du bâtiment.



Le conseil municipal a voté une augmentation des impôts

Faux

Malgré les aléas liés à la fragilité financière de la commune de Ribérac depuis de nombreuses années, la commune de Ribérac n'a pas augmenté ses taux.

L'Etat et la communauté de communes ont quant à eux fait évoluer les leurs respectivement à hauteur de 7,1 % et 4 %.



La commune engage un projet pharaonique en construisant un gymnase...

Faux

Même s'il s'agit d'un projet ambitieux, la construction du nouveau gymnase est pensée avec les associations sportives locales pour la pratique de leurs activités. Le site sera ouvert aux enfants de la cité scolaire Arnaut Daniel et aux établissements scolaires maternelles et élémentaires sans distinction. Le futur site aura la même vocation que celui détruit par la tempête de juin... Il sera construit dans les normes actuelles pour la pratique des activités et en respectant l'environnement. Il sera ouvert à toutes les générations.



Majorité

Décidément l'attitude des deux oppositions ne varie guère. L'une orpheline de son ténor, l'autre encore toute retournée par les échecs successifs de leur guide aux municipales et aux départementales : leurs stratégies consistent à critiquer toutes les actions municipales. L'une reprend notre projet comme si la prochaine campagne débutait déjà, l'autre lance des boules puantes, alimente la rumeur et le populisme dans son sens le plus péjoratif.

Ainsi lors du dernier conseil municipal, à court d'idées, les oppositions se sont emparées d'un texte que le collectif des familles de l'EHPAD a rédigé pour le présenter en leur nom sous forme de motion (notons là que saisir l'ensemble des élus municipaux aurait été plus « collectif »). Amendé par les soins de la majorité municipale, un texte sur la problématique du changement climatique et des investissements à prévoir pour rafraîchir le site du CHICRDD de Ribérac ne pouvait obtenir qu'un résultat unanime. Mais qu'apporte ce texte s'il n'est pas défendu ? On le sait, le site de Ribérac a été réalisé au rabais, négligeant particulièrement la problématique du réchauffement climatique et des contraintes énergétiques. Durant ce mandat, nous n'avons pas fait le choix de la

politique de la chaise vide. Pour rattraper le retard pris par Ribérac, nous siégeons assidûment au conseil de surveillance de l'établissement et nous défendons le bien-vivre des résidents.

Découvrir que le soleil est plus difficilement supportable au moment d'une période caniculaire prêterait à rire si la situation n'était pas aussi inconfortable.

Mais notre étonnement va plus loin. Jamais l'opposition ne s'est exprimée sur l'avis négatif émis par la Haute Autorité de Santé à l'égard du CHICRDD, jamais elle n'a posé de questions sur le projet d'établissement. Cette réflexion est pourtant essentielle au maintien de l'agrément et à l'avenir du Centre Hospitalier Intercommunal Ribérac Dronne Double.

Est-ce moins intéressant que d'envenimer des situations conflictuelles ?

Nicolas Platon - Catherine Bezac-Gonthier - Dominique Caillou - Christine Laurent - Catherine Esculier - Romain Perruchaud - Danielle Delpey - Viviane Goethals - Alain Dubois - Gabriela Zurcher-Sangue - Luc Fournier - Séverine Bouchart - Carole Berry - Lucas Rovere - Jérémy Nauleau - Anne-Sophie Baptista - Laurence Betremieux - Laurent Casanave - André Fernandez

Oppositions

En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette rubrique est consacrée à l'expression de l'opposition du conseil municipal. Les contenus transmis sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Depuis le début du mandat, le conseil municipal, peu réuni, a été vidé de sa substance, entérinant des décisions déjà prises ou appelant à se prononcer sur des sujets purement administratifs.

Le Conseil municipal du 30 août, après plus de 2 mois et demi sans réunion, présentait un ordre du jour insignifiant. Nous avons voulu inverser cette tendance.

A partir des questions écrites que nous avons déposées, un vrai débat a pu s'engager sur des sujets aussi importants que l'évolution inquiétante des effectifs scolaires ou les conséquences financières de la tempête pour la ville. Une motion de soutien à des travaux de mise aux normes anti-canicule à l'EHPAD, également présentée par les oppositions, a pu être débattue et amendée collégialement en séance pour être votée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a alors pris tous en sens : avec un débat riche et constructif, comme cela devrait être le cas à chaque réunion sur les sujets primordiaux. Nous appelons à la poursuite de ce type de débat, seule façon de faire vivre la démocratie locale. Mais nous attendons qu'il ne s'engage pas seulement à l'initiative de l'opposition.

Philippe Chotard, Amandine Chevalier, Philippe Rallion
Agir pour Ribérac

Nous avons dépassé la moitié de mandat de monsieur Nicolas Platon et de son équipe « Ribérac, l'avenir avec vous », il est temps d'en faire le constat :

L'ancienne gendarmerie « était vendue » à une entreprise spécialisée dans les logements pour sénior, finalement elle « serait vendue » à la communauté de commune. Une perte de temps que la com com est déjà intéressée par l'achat.

Au sujet des séniors, le Pass'sénior et la mise en place d'une navette qui devait desservir l'ensemble du territoire Ribéracois vers le centre-ville de la commune, oubliés ?

Au sujet du nouveau gymnase de Ribérac, qui a besoin d'une énorme rénovation, donc la commune projette dans faire un nouveau reste à charge financière à plus de 4 millions d'euros. Est-ce que ça sera comme leur projet « Groupe scolaire » qui selon les capacités financières, il ne sera pas possible de le faire. Les voies communales se dégradent et rien n'est fait. Nous nous posons la question si vraiment, pour l'avenir de Ribérac, monsieur le maire et son équipe municipale pourront tenir leurs promesses électorales. Votre vote compte, notre action compte, nous vous représentons.

Franck Mercier, Christophe Gontier, Olivier Buisson
Facebook : Continuons Ensemble Pour Ribérac
cepr.riberac@gmail.com

« Les cochons de la République »

À la fin de l'année 1794, le District de Ribérac fut taxé, par le Gouvernement de la République, de 481 cochons au prorata de sa production. Il s'agissait de pourvoir au ravitaillement de la Marine et d'acheminer, par la route et à pied, toute cette viande jusqu'à Bordeaux.

Les cochons devaient être « gras, mâles, d'au moins un an et exempts de maladies ».

Dans la suite on accepta aussi les femelles et les cochons qui n'avaient pas encore un an. Le maire Darène avait essayé de plaider la cause de ses administrés en faisant baisser les exigences du Gouvernement. Il argumentait ainsi : « Si on réquisitionne les gros cochons, il faudra livrer les petits à la boucherie et ce sera un grand malheur pour notre République ».

Certains propriétaires avaient tenté de se soustraire à la réquisition. Le citoyen Soulard, de Ribérac même, refusa qu'on marque son cochon. Quand, le 29 décembre, les commissaires se rendirent à son domicile pour le sommer de s'exécuter, il dit que si l'on marquait de force son unique cochon, il ne le conduirait pas le surlendemain au lieu de rassemblement. A quoi la femme Soulard, surexcitée, ajouta des paroles inconvenantes à l'adresse des municipaux et du maire qu'elle traita, suprême injure, « d'aristocrates ». Les Soulard durent comparaître devant la municipalité. Quand ils se virent en présence de l'appareil de la Justice, ils se calmèrent. Ils firent simplement remarquer que la réquisition ne frappait pas également tous les citoyens, et qu'eux-mêmes con-

sentiraient à livrer leur cochon, si l'on prenait aussi « les cinq du citoyen Taluphe, les deux du citoyen Fargeot, celui de Perregon et celui de Christofle ». Enquête faite, on reconnut que les neuf cochons dénoncés ne répondaient pas au signalement prévu par l'ordonnance.

Le cochon de Soulard fut marqué et ses propriétaires se retirèrent, la tête basse, après avoir essuyé une verte admonestation. Le District fournit et au-delà, le nombre de cochons qui lui avait été demandé. On imagine aisément les difficultés de l'acheminement de tels troupeaux de Ribérac à Bordeaux. Les bêtes devaient couvrir quelque 130 kilomètres en une quinzaine de jours.

D'ordinaire les inaptes à faire la route étaient éliminés dès les premières étapes. Dès Saint-Aulaye, certains étaient « épaulés », d'autres avaient trois pieds de « dessolés », d'autres étaient rendus à ne pouvoir aller plus loin. Quand ils ne crevaient pas en chemin et qu'ils arrivaient à l'étape rendus, on les vendait aux enchères : 410 livres, 435 livres. Le convoi de 70 cochons partis de Ribérac le 23 nivôse an III, sous la conduite des citoyens Georges père et fils, arriva à Bordeaux au nombre de 64 seulement. Un était mort en route, et cinq n'avaient pu finir de se conduire dans ce voyage. Pauvres cochons ! (1)

Extrait de « Images de Ribérac et du Ribéracois », Marc Chassaing.

Dans un autre texte de la même époque il est parlé d'un bœuf de la République qui se cassa les reins dans une échappée pendant l'étape d'Echourgnac à Mussidan... d'où le titre de ce texte.



Les cinépassseurs
présentent

5-6-7 | 20
OCT | 23

2 ÈME ÉDITION

EN TERRE ÉTRANGÈRE

FESTIVAL CINÉMOTS



CINÉMA MAX LINDER

Rue des Mobiles de Coulmiers, 24600 Ribérac

Ne pas jeter sur la voie publique

